



Paris, le 4 mai 2020

Monsieur le Recteur,

Le Sgen-CFDT Paris vous remercie de votre courrier adressé le 21 avril 2020 à tous les personnels de l'académie. Vous y avez reconnu la forte mobilisation de chacun et de chacune pour assurer l'école à distance. Vous y avez également évoqué deux impératifs pour la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai : son caractère progressif et la garantie sanitaire maximale pour tous.

La date du 11 mai approche dans un contexte d'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 24 juillet. Auparavant, le Sgen-CFDT Paris souhaiterait se faire l'écho des préoccupations des personnels du premier degré pour qui la rentrée imminente à Paris paraît prématurée. Notre territoire est un département catégorisé « rouge » : la circulation du virus y est encore très active et la tension hospitalière sur les capacités de réanimation persiste. On ne connaît pas à ce jour les possibilités de tester. Mais on ne peut ignorer la spécificité parisienne : l'usage des transports en commun pour une grande majorité des personnels qui va vraisemblablement majorer le risque d'une seconde vague de propagation du virus. Dans cette situation particulière, nous demandons donc de différer la réouverture des écoles maternelles et élémentaires à l'instar de celle des collèges et des lycées. Le développement de maladies graves chez les enfants atteints du Covid-19 devrait aussi alerter et c'est à ce titre que le Royaume Uni a fermé ses écoles jusqu'en septembre.

Le report en France serait également utile pour une meilleure préparation : le protocole sanitaire de réouverture des établissements est lourd même s'il vient d'être allégé. Il demande une déclinaison adaptée à chaque contexte d'enseignement ainsi que son assimilation et son acceptation par chaque membre de la communauté éducative. Dans les écoles et les établissements du second degré, une question se fait récurrente : comment maintenir la distanciation sociale avec certains élèves à besoins éducatifs particuliers ? L'éducation inclusive demande parfois des pratiques d'individuation et une grande proximité. Comment fournir aux AESH et aux enseignant.e.s qu'ils ou elles soient spécialisé.e.s ou non ainsi qu'aux élèves une garantie sanitaire maximale ?

L'accueil des élèves étant déterminé par le contexte local, les directeurs-trices d'école et les équipes de direction sont amenés à prendre

des décisions pour la mise en œuvre du protocole sanitaire. Qu'en est-il de la responsabilité administrative et pénale de l'ensemble des personnels ?

Paris gagnerait à ne pas précipiter les réouvertures des écoles. Comme les autres organisations syndicales, nous nous opposons à la réouverture le 11 mai. Pour nous, il s'agirait de mettre à profit le temps avant les vacances d'été pour pouvoir penser, de manière collective, la nouvelle organisation hybride à la fois en présentiel et en distanciel et la redistribution des tâches éducatives entre parents et enseignants qu'impose la pandémie. Nous vous demandons ainsi de davantage faire confiance aux équipes de terrain et à leur expertise. Les personnels d'enseignement, d'éducation et de direction ont besoin de temps pour se préparer matériellement et psychologiquement à leurs nouvelles conditions de travail. Les risques psychosociaux et sanitaires devraient être davantage mesurés en amont de manière à pouvoir les prévenir de manière efficace. C'est dans ces conditions que la réouverture des écoles et établissements scolaires pourrait se faire sans générer trop de réticences et de stress. Ceux-ci sont peu propices à l'enseignement et à l'éducation.

Le Sgen-CFDT Paris vous remercie, Monsieur le Recteur, pour l'intérêt porté à notre requête. Nous demeurons à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Cyrille TOSCH,  
secrétaire général du Sgen-CFDT Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Cyrille TOSCH". It is written in a cursive style with a clear 'C' at the beginning and a 'T' followed by 'OSCH' towards the end.